



## DEMANDE DE LECTURE DES RADIOGRAPHIES DES HANCHES ET / OU COUDES

(Partie à remplir par le propriétaire du chien)

**Je soussigné(e) :**

Nom Prénom		n° adhérent	
Adresse complète			
Mail		Téléphone	

**Demande de lecture des radiographies de hanches**  **de coudes**  **OCD**

de mon chien

nom du chien			
Sexe : mâle	<input type="checkbox"/>	femelle	<input type="checkbox"/>
date de naissance		Race	
identification		LOF	
Producteur			

accepte que ces résultats soient transmis au Club de race qui les transmettra à la Société Centrale Canine, pour utilisation, diffusion et/ou publication en tant qu'information utile à la sélection dans le cadre des missions qui lui sont évolues.

certifie que ce chien n'a subi d'intervention chirurgicale susceptible de modifier l'aspect radiologique des articulations concernées.

certifie que le chien n'a pas fait l'objet d'une demande officielle de cliché de dépistage, sauf en cas d'un recours en 2ème lecture

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

### ATTESTATION VETERINAIRE

(partie remplie par le vétérinaire le jour de la réalisation des radiographies)

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, Docteur Vétérinaire inscrit au Conseil de l'Ordre des Vétérinaires sous le numéro \_\_\_\_\_, atteste avoir pratiqué :  
la radiographie des hanches, des coudes, de l'OCD (*rayez la mention inutile*) sur le chien :

Nom officiel du chien : \_\_\_\_\_  
de Race \_\_\_\_\_, identification \_\_\_\_\_ et vérifié moi-même  
l'identification du chien.

Je certifie par ailleurs que la radiographie a été pratiquée sous anesthésie générale ou sédation profonde  
(*rayez la mention inutile et noter le protocole*) : \_\_\_\_\_

Numéro de transfert sur le portail Vetsxl : \_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

*Signature et cachet du vétérinaire*

**PROTOCOLE CFCTNL POUR LE DÉPISTAGE OFFICIEL DE LA DYSPLASIE  
DE LA HANCHE DU COUDE ET DE L'ÉPAULE à partir du 1er mai 2021. mis à jour 25 nov 2023**

*Le Comité du CFCTNL a mis en place une nouvelle procédure pour le dépistage officiel de la dysplasie de la hanche et du coude pour le Terre Neuve et le Landseer depuis le 1er mai 2021.*

**En résumé :** *le propriétaire du chien n'aura pas de rapport direct avec le lecteur ou son secrétariat. Il aura le CFCTNL comme interlocuteur :*

*- pour l'envoi de la demande de lecture (imprimé à charger sur le site du club) et des clichés en cas de support argentique*

*- pour le paiement (les membres du club à jour de cotisation bénéficieront d'un tarif préférentiel)*

*- pour la réception du résultat de lecture, son enregistrement sur le site du club de race et sa transmission à la SCC pour enregistrement sur le pedigree du chien.*

*Les délais de traitement des dossiers seront de l'ordre de deux semaines car certains échanges se feront par internet et le suivi des dossiers sera assuré par une personne dédiée à cette tâche.*

Les radiographies officielles de dépistage de la dysplasie de la hanche et du coude peuvent être réalisées à partir de l'âge de **15 mois chez le Landseer et le Terre Neuve.**

Elles sont effectuées par le Docteur Vétérinaire choisi par le propriétaire du chien selon un protocole fixé. **Les radiographies sont obligatoirement réalisées sous anesthésie générale ou sédation profonde.** Des consignes sont données par le vétérinaire pour mettre à jeun l'animal avant l'examen.

Le vétérinaire réalisant les radiographies a **l'obligation de contrôler l'identification de l'animal radiographié** officiellement et d'indiquer de façon indélébile sur les clichés :

- le nom du vétérinaire ayant pratiqué les radiographies,
- la date de l'examen,
- la race, le numéro d'identification, le numéro de LOF, le nom, le sexe et la date de naissance de l'animal,
- et les indications de position (hanche droite ou gauche, coude droit, coude gauche).

Le vétérinaire enregistre les clichés sur le portail "myvetpxl" et renseigne la partie qui lui est réservée sur la demande de lecture que lui présente le propriétaire (imprimé à télécharger sur le site [www.cfctnl.org](http://www.cfctnl.org) )

**OBLIGATION pour le propriétaire DE NOTER UNE ADRESSE MAIL POUR L'ENVOI DES RÉSULTATS DE LECTURE DES CLICHES.**

Le propriétaire enverra à **Alain Voiturier** en courrier simple ou suivi (les recommandés ne seront pas retirés au bureau de poste) :

- La demande de lecture officielle remplie par le propriétaire et le vétérinaire (avec le numéro de fichier d'envoi sur le portail myvetpxl). Les clichés sur support argentique ne sont plus acceptés.

- Un chèque pour le règlement de la lecture officielle à l'ordre du CFCTNL (cf. grille des tarifs ci-dessous) **ou** justificatif de virement sur compte bancaire (coordonnées bancaires du club ci-dessous)

Les résultats officiels de cette lecture seront directement adressés aux propriétaires **par mail sous format PDF** (ou par courrier en cas de demande spécifique et si une enveloppe timbrée à l'adresse du propriétaire est jointe à la demande de lecture).

**Adresse d'envoi : Alain Voiturier 29 rue Paul Cotasson 77166 EVRY GREGY SUR YERRES**

	Tarif <b>non membre</b> du CFCTNL	Tarif <b>membre du CFCTNL à</b> <b>jour de cotisation</b>
1 lecture (Hanche ou coude ou OCD)	55 euros	35 euros
2 lectures (Hanche + coude)	100 euros	65 euros
3 lectures (Hanche + Coude + OCD)	145 euros	95 euros

Coordonnées bancaires du CFCTNL

Virement (IBAN : FR76 1100 6429 0052 1428 8190 017 - SWIFT : AGRIFRPP810 ) )

**Indiquer la mention "dépistage" ainsi que le nom du chien concerné lors de la réalisation du virement.**

### **Procédure d'appel auprès du club de race.**

Le propriétaire a la possibilité, en cas de résultat de lecture insatisfaisant, de présenter un deuxième dossier suivant le même protocole que le dossier initial (même procédure, même tarif et même lecteur). La SCC enregistrera le meilleur résultat selon la décision du lecteur .

Cette nouvelle disposition est rétroactive pour les lectures faites par le Dr Yves Michaud, à compter du 15 octobre 2021. Ces dossiers seront à déposer avant le 1er mars 2024. Pour les dossiers initiaux lus à partir du 1er janvier 2024, une éventuelle présentation de deuxième dossier pourra avoir lieu dans les deux mois suivant la date de lecture du premier dossier.

Le club de race transmet sans délai à la SCC les résultats reçus du Dr Michaud (premier ou deuxième lecture), sans suspension de publication sur le site du club en cas de deuxième lecture.

### **Procédure d'appel auprès de la SCC.**

La possibilité de faire appel de lecture auprès de la SCC reste inchangée (avec dépôt de caution) La publication des résultats est suspendue par la SCC le temps que dure la procédure d'appel.

Envoyer un courrier à la SCC à l'intention de Laurence LE ROUX

Service santé et cotations 155 avenue Jean Jaurès 93535 AUBERVILLIERS cedex

Voici les documents à renvoyer pour la procédure d'appel :

- La radio initiale lue par le lecteur officiel et uniquement celle-ci (si cliché numérique sur portail, le propriétaire doit préciser que c'est une radio numérique avec le numéro de téléchargement)
- Une copie du compte rendu de lecture de la radio par le lecteur officiel
- Une copie de l'attestation du vétérinaire qui a pratiqué la radiographie précisant le mode d'anesthésie et les substances utilisées
- Un titre de paiement de 150€ (la moitié de cette somme est remboursée en cas de lecture meilleure en appel).

**Laurence LE ROUX** Service Santé & Cotations Tel : 01 49 37 54 20 (sauf le mercredi)

**A Saran, le 25 novembre 2023.**

**le Comité du CFCTNL**